Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA Invest - Miuri - Classe IG - EUR

Un compartiment de la SICAV DNCA INVEST - ISIN : LU1481483250

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE Luxembourg

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

Fonds Long/Short

Le Compartiment cherche à réaliser une performance annuelle supérieure au taux sans risque représenté par le taux EONIA. Le Gestionnaire Financier vise à d'atteindre cet objectif avec une volatilité moyenne annuelle de l'ordre de 5 % dans des conditions normales de marché, sur la période d'investissement recommandée.

La stratégie du Compartiment peut être qualifiée de stratégie de rendement absolu et repose sur une analyse financière fondamentale. Il investit dans des actions émises par des émetteurs européens (EEE plus Suisse). L'exposition brute aux actions associée aux placements du Compartiment (Longs et Shorts) ne peut dépasser 200 % de l'actif net du Compartiment. Avec une exposition nette limitée à +/- 30 % des actifs sous gestion, il n'est pas significativement dépendant de la direction des marchés actions et la performance dépend essentiellement de la capacité du Gestionnaire à identifier des actions susceptibles de surperformer leur indice du marché ou des indices sectoriels correspondants.

Le compartiment peut à tout moment investir son actif net dans:
- des actions émises en Europe (EEE plus la Suisse) ou des instruments financiers équivalents (tels que des ETF, contrats à terme, CFD et/ou DPS, etc.) dans une fourchette comprise entre 0 % à 100 %,
- des actions hors EEE et hors Suisse à hauteur de 5 % au maximum,
- des actions dont la capitalisation boursière totale est inférieure à 150 millions d'euros à hauteur de 5 % au maximum,
- des obligations ordinaires, convertibles ou équivalentes de la zone euro, des instruments du marché monétaire ou des dépôts dans une fourchette comprise entre 0 % à 100 %,
- dans d'autres instruments financiers à hauteur de 10 % maximum,

le compartiment peut investir 10 % au maximum de son actif net en parts et/ou actions d'OPCVM et/ou de FIA.

Le taux de change ne dépassera pas 10 % de l'actif net du compartiment. Dans le but de couvrir ou d'exposition au risque action ou au risque de change, sans chercher de surexposition. Le compartiment intervient également sur les marchés réglementés de contrats à terme sur des indices européens (y compris ou non dans le cadre d'un DPS). Le compartiment peut également intervenir sur les marchés des changes afin de couvrir des investissements réalisés en dehors de la zone euro ou concernant le Royaume-Uni, la Suisse ou la Scandinavie.

Zone d'investissement : Espace Economique Européen plus la Suisse

Autres informations importantes :

Les revenus sont capitalisés
Le rachat des parts/actions peut être demandé chaque jour.

Durée de placement recommandée :

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport entre 2 à 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiel plus faible — Rendement potentiel plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

Risque de crédit : en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des obligations en portefeuille peut baisser, entraînant la baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie : l'utilisation de CFD peut exposer l'investisseur à un risque de défaillance de la contrepartie.

Risque d'utilisation de produits dérivés : l'utilisation des instruments dérivés peut entraîner la valeur liquidative à la baisse en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	**2,00%**
Frais de sortie	**0,00%**

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur paie moins.

Vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller financier ou auprès de l'établissement auquel vous transmettez votre ordre, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

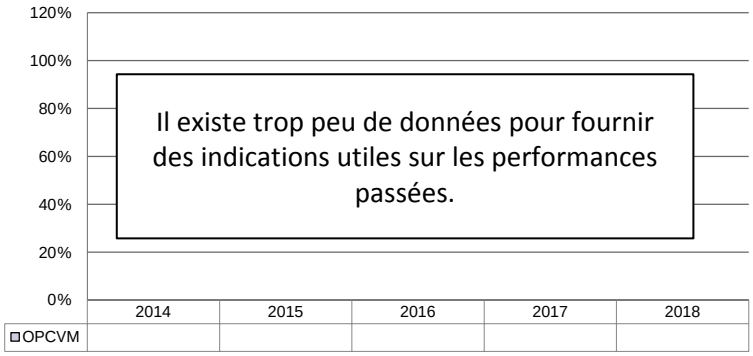
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	**1,10%**

Les frais courants sont fondés sur le pourcentage des frais de gestion maximum, tel que précisé dans le Prospectus. Le pourcentage indiqué est une prévision sur les frais de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances		
Commission de performance	**0,00%**	Correspondant à 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice EONIA.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la page 65 de la dernière version du prospectus disponible sur le site internet www.dnca-investments.com.

Performances passées



Tous les frais sont inclus dans les calculs de performance.

La part/l'action présentée dans ce document n'a pas encore été lancée.

La devise de présentation des performances est la suivante : EUR.

Les performances passées ne préjugentpas des perfomances futures.

L'indicateur de référence est présenté dividendes réinvestis.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, 60, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg

L'ensemble des documents réglementaires (prospectus, DICI, rapports annuels et semi-annuels) sont disponibles en anglais gratuitement au siège social de la société de gestion (1, Place d'Armes L-1136 Luxembourg / téléphone : +352-27621307) et sur son site internet: http://www.dnca-investments.com.

Ce document d'information clé pour l'investisseur décrit: pour le compartiment de l'OPCVM cité en référence, les objectifs, la politique de gestion et le profil de risque et de rendement; pour la classe d'actions du compartiment de l'OPCVM citée en référence: les frais et les performances passées; tandis que le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM.

De même, les dernières valeurs liquidatives sont accessibles sur le site internet de la société de gestion. Les informations relatives aux modalités pratiques des souscriptions et des rachats sont disponibles auprès de l'établissement qui reçoit habituellement vos ordres, ou auprès de l'établissement centralisateur principal : BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, 60, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg / téléphone : +352-26962030 / Fax : +352-26969747.

Le détail des informations relatives à la politique de rémunération de la société de gestion, incluant de façon non limitative le descriptif du calcul des rémunérations, l'identité de la personne responsable de la supervision des rémunérations ainsi que la composition du comité de rémunération le cas échéant, doit être disponible sur le site internet http://www.dnca-investments.com/lu/regulatory-information. Une copie de cette politique est disponible gratuitement sur simple demande.

La législation fiscale du pays d'enregistrement du fonds pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur. La responsabilité de DNCA FINANCE Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Les actifs de ce compartiment sont conservés séparément de ceux des autres compartiments de la SICAV citée en référence, comme prévu par les dispositions légales. L'investisseur a le droit d'échanger les parts qu'il détient dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment. Les frais de conversion ne peuvent être supérieurs à : 1%.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur les autres catégories de parts : DNCA Finance Luxembourg (cf. coordonnées ci-dessus). DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
DNCA FINANCE Luxembourg est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 13/12/2019.